

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 958

Artikel: À propos de "l'attrait du privé" : lettre à un collègue
Autor: Seylaz, Jean-Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La chaleur de la Bastille

(jg) Le hasard de mes pérégrinations m'a conduit samedi soir à Paris, place de la Bastille où se tenait un de ces grands concerts dont je n'ai pas bien compris l'objectif, sinon qu'il s'agissait d'être contre le sommet des 7 pays les plus riches.

La place de la Bastille est à peu près circulaire. La circonférence était entièrement occupée par 2 à 3 cercles concentriques constitués d'étals où l'on vendait merguez et sandwiches. L'air était entièrement envahi par de suffoquantes odeurs de saucisses grillées. En traversant ces stands, j'avais l'impression qu'il y avait eu une bataille à coup de gaz lacrymogènes tellement la fumée était envahissante.

La nuit était tombée depuis un moment et ces boutiques étaient éclairées. De fait elles étaient toutes équipées d'un petit générateur électrique dont le bruit évoque, en plus doux, celui d'un marteau-piqueur. Il fallait donc s'éloigner vers le centre de la place si l'on voulait entendre la musique. Mais la place de la Bastille a la particularité d'être bombée comme un monticule. Ce centre, où se trouve la colonne de Juillet, est environ 1,20 mètres plus haut que le pourtour. Or la scène était installée à la périphérie de la place et elle était particulièrement basse, si bien qu'elle n'était visible que d'une petite fraction de l'espace, sans doute guère plus de 20 à 25%.

Un écran géant permettait certes de suivre ce qui se passait sur la scène, mais dans ces conditions, autant rester dans son salon à regarder la télévision... Malgré tout, la place était noire de monde. Des frustrés qui ne pouvaient écouter la musique? Point du tout. Des badauds qui discutaient, des garçons qui draguaient les filles, des militants (ça existe encore) qui vendaient des badges, des groupes d'inconnus qui se formaient et se défaisaient, des gens assis par terre, des familles avec bébés qui faisaient leur promenade vespérale, des touristes étrangers éberlués, bref la ville qui vivait et avait saisi la première occasion pour sortir, non pas faire la fête, ce serait trop dire, mais retrouver un je ne

sais quoi de perdu, de fraternel.

Au fond, ça doit être cela la fonction des grands concerts de plein air, avec leur grégarisme et leur bonne conscience un peu infantile: la dernière occasion de retrouver la chaleur humaine et l'ivresse de la foule avant de se barricader devant sa télévision, dans sa villa équipée de systèmes d'alarme. ■

À PROPOS DE «L'ATTRAIT DU PRIVÉ»

Lettre à un collègue

J'ai lu avec intérêt (DP 957) vos lignes sur la concurrence que les écoles privées et la maturité fédérale font aux gymnases vaudois ou à l'École supérieure de commerce, et à leurs diplômes. Les chiffres que vous citez donnent effectivement à penser. Entre autres explications du phénomène, vous mettez en avant, pour le déplorer, le fait qu'aux yeux des Vaudois les gymnases officiels paraissent peu attractifs. Permettez-moi de prolonger votre réflexion en proposant d'autres explications possibles.

Parmi les 262 candidats qui avaient choisi la filière privée et qui ont obtenu leur maturité fédérale en 1988, combien avaient dû abandonner une école officielle ou raté leur baccalauréat? Pour ceux-là, pas de libre choix; la filière privée était la dernière ressource. «L'attrait du privé» ne serait-il pas lié au fait que le pourcentage d'abandons ou d'échecs est plus élevé qu'ailleurs dans les écoles vaudoises? Ce qui soulèverait des problèmes qui nous obligerait à chercher bien au-delà de l'image que l'école officielle donne d'elle-même.

D'autre part, je voudrais savoir ce que deviennent à l'Université ces porteurs d'une maturité fédérale: quel est, dans chaque faculté, leur pourcentage de réussite, d'abandon et d'échec, par rapport aux porteurs d'un baccalauréat. La question à poser me paraît donc être celle-ci: l'acquisition d'une maturité fédérale par la filière privée est-elle une bonne préparation aux études universitaires? L'équivalence officielle des deux titres est un fait. Mais réfléchir au problème que vous soulevez implique nécessairement une évaluation: un examen et un

titre valent ce que valent les programmes et les exigences des experts.

Le programme de la maturité fédérale est nettement plus lourd que celui d'un baccalauréat vaudois. A cet égard, celle-ci n'est pas «inférieure» à celui-ci. En revanche, la préparation du programme fédéral fait une large place, une trop large place, à la mémorisation. Et celle-ci n'exige guère d'intelligence ou de réflexion.

Quand il m'est arrivé de participer à des sessions de la maturité fédérale, mes collègues du gymnase et moi-même étions consternés par le type de formation qu'avaient reçu la plupart des candidats. Dans ma discipline (le français) nombre d'entre eux n'avaient appris ni à lire attentivement un texte, ni à réfléchir et à se poser des questions sur ce texte. En revanche, ils avaient été munis d'un certain nombre d'idées reçues — sur cet auteur, son œuvre, son époque — qui étaient censées suffire. Bref, l'exemple parfait du bachotage. A qui la faute? Aux écoles qui les avaient formés. Mais tout autant — ces écoles connaissant parfaitement la règle du jeu — à l'idée que certains des responsables se faisaient de l'examen, et aux normes qu'ils imposaient. J'avais été sermonné parce que — exigeant des candidats les aptitudes et les qualités qui étaient la règle dans le gymnase où j'enseignais — je mettais des notes trop basses et provoquais trop d'échecs. Les choses ont-elles changé depuis? J'ai de bonnes raisons d'en douter. Disons-le tout net: la Commission fédérale et certains de ses experts attirés sont restés à l'idéal d'une tête bien pleine. C'est le savoir mémorisé qu'ils apprécient, et non la formation de l'esprit. Celui qui a bien appris sa leçon — si médiocre soit-elle — mérite de réussir.

Faut-il en conclure que l'attrait du privé est l'attrait d'une certaine facilité? Je dirai que la filière privée est souvent la ressource de ceux qui ne souhaitent pas, ou qui ne peuvent pas, devenir des têtes bien faites; candidats que seule préoccupe l'obtention d'un grade.

Si mes analyses sont exactes, c'est là un constat désolant. Et le vrai problème est peut-être celui-ci: pour combien de parents et d'adolescents vaudois la formation intellectuelle (avec tous les efforts qu'elle exige), l'aptitude à réfléchir et l'esprit critique sont-ils encore des valeurs?

Jean-Luc Seylaz